



RADIO

GUIDE



Radio Guide

Classical Advertising

| | |
|--------------------------------------|----------|
| 1. Combinaisons | 5 |
| 1.1. FMix Reach South | 5 |
| 1.2. FMix Reach Vlaanderen | 5 |
| 1.3. FMix Frequency South | 5 |
| 1.4. FMix Adults South | 5 |
| 1.5. FMix Young South | 6 |
| 1.6. Nostalgie National | 6 |
| 1.7. FMix Young Vlaanderen | 6 |
| 2. ADPACK | 7 |
| 2.1. Welcome Adpack | 7 |
| 3. Building Offer | 7 |

Special Advertising

| | |
|--|-----------|
| 1. Non Spot Advertising | 9 |
| 1.1. Sponsoring | 9 |
| 1.1.1. All in One Meteo | 9 |
| 1.1.2. All in One Traffic | 9 |
| 1.1.3. Verkeer | 9 |
| 1.1.4. Weerbericht | 9 |
| 1.1.5. Nosta Family | 9 |
| 1.1.6. Bel RTL ECO | 10 |
| 1.1.7. Bel RTL Sport | 10 |
| 1.1.8. Bruno dans la radio | 10 |
| 2. HF ADPACKS | 10 |
| 2.1. HF ADPACK South | 10 |
| 2.2. HF ADPACK North | 10 |
| 2.3. HF ADPACK North 30+ | 11 |

Conditions de vente

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 1. Indice de durée | 13 |
| 2. Les Conditions | 13 |
| 2.1. Welcome | 14 |
| 2.2. Welcome Back | 14 |

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.



| | |
|--|------------|
| 2.3. New Product | .14 |
| 2.4. F1 Brand Collaboration | .15 |
| 2.5. Summer | .15 |
| 2.5.1. My First Summer | .15 |
| 2.5.2. Back In The Summer | .15 |
| 2.5.3. Bigger In The Summer | .16 |
| 2.5.4. Loyal In The Summer | .16 |
| 2.6. Non Commercial | .16 |
| 2.7. Institutional. | .16 |
| 2.8. Charity | .16 |
| 2.9. Movie | .17 |
| 3. Conditions particulières | .17 |
| 3.1. Mentions légales obligatoires | .17 |
| 3.2. Citation de marque(s) | .17 |
| 3.3. Co-Branding | .17 |
| 3.4. Emplacement préférentiel. | .18 |
| 3.5. Duo-spot | .18 |

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be).
 Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.

Classical Advertising

À la recherche des meilleurs écrans publicitaires pour vos spots classiques ?
Découvrez nos offres Classical Ads !

1. Combinaisons

1.1. FMix Reach South

Une combinaison de stations dans le Sud du pays avec un maximum de reach dont le cœur de cible est 18-54 ans.

Stations

Bel RTL, Radio Contact, Nostalgie, Fun Radio, Chérie Mint, Sud Radio et Antipode.

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital FMIX + de 100 000 Ad impressions sur Nostalgie web radios et avec le réseau Adwave.

1.2. FMix Reach Vlaanderen

Une combinaison de stations dans le Nord du pays avec un maximum de reach dont le cœur de cible est 18-54 ans.

Stations

Nostalgie Vlaanderen, TOPradio, NRJ Vlaanderen, Roxx, Radio Stad, Minerva, VBRO, VBRO Evergreen et Family Radio

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital FMIX + de 100 000 Ad impressions avec le réseau Adwave.

1.3. FMix Frequency South

Une combinaison de stations dans le Sud du pays qui combine le reach et qui maximise l'OTH sur le cœur de cible 18-54 ans.

Stations

Bel RTL, Radio Contact, Nostalgie, Fun Radio, Chérie, Mint, Sud Radio et Antipode.

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital FMIX + de 100 000 Ad impressions sur Nostalgie web radios et avec le réseau Adwave

► Conditions

- Minimum 6 spots par jour
- 5 jours ouvrables consécutifs (Lundi-Vendredi, 06h30-19h00, pas de duo spots)
- Conditions pouvant être étendues au week-end pour tout plan d'au moins 5 spots sur le samedi-dimanche (08h30-14h00)
- Spots de 20, 25 ou 30 secondes uniquement

1.4. FMix Adults South

Une combinaison de stations dans le sud du pays qui vise les auditeurs adultes de 25 à 54 ans.

Stations

Bel RTL, Radio Contact, Nostalgie, Chériev Mint, Sud Radio et Antipode.

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital FMIX + de 100 000 Ad impressions sur Nostalgie web radios et avec le réseau Adwave.

1.5. FMix Young South

Une combinaison de stations dans le sud du pays qui vise les jeunes auditeurs entre 18 et 34 ans

Stations

Radio Contact, Fun Radio et Mint.

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital FMIX + de 100 000 Ad impressions avec le réseau Adwave.

1.6. Nostalgie National

Une offre nationale Nostalgie dont le cœur de cible est 35-54 ans

Stations

Nostalgie et Nostalgie Vlaanderen.

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital de 100 000 Ad impressions sur Nostalgie web radios.

1.7. FMix Young Vlaanderen

Une combinaison de stations dans le nord du pays qui vise les jeunes auditeurs entre 18 et 34 ans.

Stations

TOPradio et NRJ Vlaanderen.

Cette combinaison peut être complétée par un volet digital de 100 000 Ad impressions avec le réseau Adwave

2. ADPACK

Découvrez nos offres « clé sur porte » !

2.1. Welcome Adpack

Vous faites vos premiers pas en radio ? Choisissez un des packs à la performance sur cible et IP Belgium gère le planning et veille à vous fournir une campagne de qualité, le tout pour un budget fixe.

25-54 Sud

Bel RTL – Radio Contact – Nostalgie – Fun Radio – Mint et/ou Chérie

18-34 Sud

Radio Contact – Fun Radio et/ou Mint

25-54 Nord

Nostalgie Vlaanderen

Ce package comprend une présence digitale en audio (audio mix) équivalent à 5% de l'offre, sous réserve de disponibilité.

► **Conditions**

- N'avoir jamais annoncé en radio, ou ne plus avoir annoncé depuis au moins 5 ans.
- Offre achetable sur la première année de présence.
- Ne pas acheter de campagne à la carte.
- Planification par IP Belgium.
- Exclusives de toutes autres conditions.
- En fonction de la disponibilité du planning.

3. Building Offer

Du 1er février au 31 mars et du 15 octobre au 30 novembre, profitez de tarifs en béton pour le secteur de la construction.

Pour un investissement net payant de min. 50.000€ en Fmix Reach South et de min. 7.500€ sur le FMIX Reach North par période (hiver ou automne), bénéficiez d'un dégressif de 30%.

► **Conditions**

- Le message publicitaire doit annoncer la présence à un Salon et/ou des conditions liées au salon
- La Building Offer est exclusive de toute autre condition.
- Cette offre s'adresse exclusivement aux annonceurs du secteur de la construction.
- IP Belgium est seule habilitée à déterminer les annonceurs du secteur.

Special Advertising

Le département Creative Lab se tient à votre disposition pour toute campagne sortant du cadre de la publicité classique.

1. Non Spot Advertising

1.1. Sponsoring

En dehors des écrans publicitaires classiques, IP Belgium offre des espaces sponsorings qui permettent d'associer à une marque ou un événement particulier l'image et le style d'une émission.

1.1.1. All in One Meteo

Dispositif

1 semaine de sponsoring de la météo sur Bel RTL, Radio Contact et Nostalgie.

Spécificités

- Présence à des moments clés de la grille des programmes
- Un service apprécié des auditeurs
- Une haute fréquence de diffusion : 223 spots en 1 semaine
- Hors écran publicitaire
- Renforcé par une présence sur les sites web des radios.

1.1.2. All in One Traffic

Dispositif

1 semaine de sponsoring des séquences trafic sur Bel RTL, Radio Contact et Nostalgie.

Spécificités

- Présence à des moments clés de la grille des programmes
- Un service apprécié des auditeurs
- Une haute fréquence de diffusion : 145 spots en 1 semaine
- Hors écran publicitaire

1.1.3. Verkeer

Dispositif

100 spots du lundi au vendredi, pendant 1 semaine sur Nostalgie Vlaanderen et NRJ Vlaanderen

Spécificités

- Un service apprécié des auditeurs
- Un moment d'écoute privilégié
- Hors écran publicitaire

1.1.4. Weerbericht

Dispositif

40 spots du lundi au vendredi, pendant 1 semaine sur Nostalgie Vlaanderen et NRJ Vlaanderen

Spécificités

- Un service apprécié des auditeurs
- Un moment d'écoute privilégié
- Hors écran publicitaire

1.1.5. Nosta Family

Dispositif

30 spots et 10 jingles du lundi au vendredi, pendant 1 mois (160 spots) dans le morning de Nostalgie

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.

► **Tarifs**

À la demande

1.1.6. Bel RTL ECO

Dispositif

8 spots et 20 jingles du lundi au jeudi, durant 1 mois (112 spots) sur Bel RTL

Spécificités

- Un moment privilégié en termes d'audience
- Une séquence appréciée des groupes sociaux élevés
- Hors écran publicitaire

1.1.7. Bel RTL Sport

Dispositif

20 spots et 60 jingles du lundi au vendredi durant 1 mois (80 spots) sur Bel RTL.

Spécificités

- Un rendez-vous apprécié par les cibles masculines
- Hors écran publicitaire

1.1.8. Bruno dans la radio

Dispositif

30 spots et 12 jingles du lundi au vendredi, pendant 1 mois (168 spots)

Spécificités

- Hors écran publicitaire

2. HF ADPACKS

Les High Frequency (HF) sont des spots de 5 ou 10 secondes diffusés en dehors des écrans classiques.

2.1. HF ADPACK South

Dispositif

Votre spot (5 ou 10 sec) diffusé tout au long de la journée sur Bel RTL, Radio Contact, Fun Radio, Nostalgie, Chérie et Maximum (Mint)/Must FM (Mint)/BXXFM (Mint).

Spécificités

- Une haute fréquence de diffusion : +/- 337 spots en une semaine !
- Des moments privilégiés de diffusion
- Hors écran publicitaire
- Renforcé par une présence sur les players audio d'IP Belgium, sur le réseau Adwave et Deezer
- Cette offre n'est pas modifiable. L'offre sera reprise sur 2 bons de commande (classique et web) indissociables et qui nécessite une double signature

2.2. HF ADPACK North

Dispositif

190 spots du lundi au dimanche, pendant 1 semaine sur Nostalgie Vlaanderen, NRJ Vlaanderen et TOPradio, complété avec 56 spots sur VBRO, VBRO Evergreen, Family Radio et Roxx (en DAB+ et en FM).

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.

Spécificités

- Une présence tout au long de la journée
- Une haute fréquence de diffusion : +/- 414 spots en une semaine.
- Hors écran publicitaire
- Renforcé par une présence sur les players audio d'IP Belgium et sur le réseau Adwave
- Cette offre n'est pas modifiable. L'offre sera reprise sur 2 bons de commande (classique et web) indissociables et qui nécessite une double signature

2.3. HF ADPACK North 30+

Dispositif

190 spots du lundi au dimanche, pendant 1 semaine sur Nostalgie Vlaanderen, NRJ Vlaanderen et TOPradio, complété avec 56 spots sur VBRO, VBRO Evergreen, Family Radio et Roxx (en DAB+ et en FM).

Spécificités

- Une présence tout au long de la journée avec des spots de 10 secondes
- Une haute fréquence de diffusion
- Hors écran publicitaire
- La valeur investie sur Nostalgie Vlaanderen, NRJ Vlaanderen et TOPradio est doublée en spots de 20, 25 ou 30 secondes diffusés au cours de la même semaine
- Renforcé par une présence sur les players audio d'IP Belgium et sur le réseau Adwave
- Cette offre n'est pas modifiable. L'offre sera reprise sur 2 bons de commande (classique et web) indissociables et qui nécessite une double signature

Conditions de vente

1. Indice de durée

Le prix d'un spot est calculé en appliquant au tarif de base 30 secondes, un coefficient en fonction de sa durée :

| | | | | | | | | | | | | |
|-------------|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|------|
| Durée | 5" | 10" | 15" | 20" | 25" | 30" | 35" | 40" | 45" | 50" | 55" | 60" |
| Coefficient | 50% | 60% | 70% | 80% | 95% | 100% | 115% | 130% | 145% | 160% | 170% | 180% |

2. Les Conditions

Comment puis-je recevoir un dégressif ?

- En correspondant à la définition de l'entité annonceur* telle que définie par IP Belgium
- En signant une lettre d'intention**
- Pour un montant minimal de 10 000€

Quand vais-je recevoir ce dégressif ?

- Vous recevez le dégressif, à partir du mois de la signature de la lettre d'intention, si celle-ci intervient avant le 15 du mois en question. Si la signature se fait après cette date, les conditions seront appliquées à partir du mois suivant.
- Un annonceur qui s'engage annuellement profite d'une période flottante de trois mois lorsqu'il est présent en janvier et de deux mois, à dater du 1er jour du mois de sa campagne.
- Au terme de ces deux mois, si la lettre d'intention n'est pas signée, plus aucune condition ne sera appliquée sur les campagnes et les conditions éventuellement perçues seront refacturées.
- Les conditions définitives de l'annonceur pourront être récupérées si la lettre d'intention est signée avant le terme de ces deux mois.
- Toute condition non consommée pendant l'année en cours, est non récupérable sur les années suivantes.

Et si je n'atteins pas les niveaux d'investissements convenus au terme du contrat ?

Si un annonceur ne respecte pas son engagement, nous facturons une partie des conditions déjà consommées et une partie du montant qui restait à diffuser sera facturé.

| | |
|--------|--|
| < 10% | 5% des conditions consommées et 5% du montant annulé seront facturés |
| 10-20% | 15% des conditions consommées et 10% du montant annulé seront facturés |
| 20-50% | 30% des conditions consommées et 15% du montant annulé seront facturés |
| >50% | 50% des conditions consommées et 15% du montant annulé seront facturés |

* Selon les règles commerciales en vigueur chez IP Belgium, pour considérer un annonceur comme partie intégrante à un groupe, cet annonceur doit répondre aux exigences minimum suivantes :

- être une filiale détenue à 100 % par ce groupe
- comporter un centre de décision commun
- être représenté par un coordinateur média commun
- être représenté par une agence média commune
- opérer une centralisation de l'administration et de la facturation via une structure commune (n° de TVA et adresse de facturation)
- comporter la responsabilité finale de l'annonceur quant à la production et commercialisation de ses produits et services

** Tout ordre ou lettre d'intention souscrit ou accepté par l'agence media est strictement confidentiel, personnel et ne peut être cédé, même partiellement, à un tiers quelconque à l'exception de l'annonceur, de l'agent ou le commissionnaire agissant en son nom, mais pour le compte de l'annonceur. Le cas échéant.

l'agence media se porte garant du respect de la présente obligation de confidentialité par les agentes ou commissionnaires qu'il mandaterait. Tout manquement peut entraîner l'annulation des conditions établies ainsi que la refacturation des conditions indûment perçues sur les bons de commande. En cas de changement d'agence media pour un annonceur, la nouvelle agence media devra demander à l'annonceur de nous adresser un écrit pour qu'une offre puisse lui être envoyée

CUMUL DES CONDITIONS

Le cumul des conditions, des abattements tarifaires et des offres multimédia ne peuvent dépasser 50% de la valeur brute investie par produit de vente.

| Cumul des conditions | Welcome | Welcome Back | F1 Brand | New Product |
|----------------------|---------|--------------|----------|-------------|
| Welcome | - | N | O | N |
| Welcome Back | N | - | O | N |

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.

Conditions de vente

| Cumul des conditions | Welcome | Welcome Back | F1 Brand | New Product |
|----------------------|---------|--------------|----------|-------------|
| F1 Brand | O | O | - | N |
| New Product | N | N | N | - |

O = Conditions Cumulables

N = Conditions Non Cumulables

Les autres offres et bonus ne sont pas cumulables avec les conditions ci-dessus.

2.1. Welcome

Vous n'avez jamais diffusé de campagne chez IP Belgium en radio (toutes marques et tous produits confondus) ?

Bénéficiez d'une réduction, avec un maximum de 15 900 €, sur votre premier bon de commande signé et indivisible.⁽¹⁾

► Conditions

| Budget net ⁽²⁾ minimum investi sur 1er bon de commande indivisible | Dégressif appliqué à partir du 1 ^{er} euro investi | Maximum |
|---|---|----------|
| Entre 30 000 et 60 000 € | -10% | |
| Au-delà de 60 000 € | -15% | 15 900 € |

⁽¹⁾ Offre non valable sur les formules de sponsoring et de High Frequency.

⁽²⁾ Budget net : budget investi après abattements et offres multimédia.

2.2. Welcome Back

Vous n'avez pas diffusé de campagne en 2017 et 2018 chez IP Belgium en radio (toutes marques et tous produits confondus) ?

Bénéficiez d'une réduction, avec un maximum de 10 600 €, sur votre premier bon de commande signé et indivisible en 2019.

► Conditions

| Budget net ⁽¹⁾ minimum investi sur 1er bon de commande indivisible | Dégressif appliqué à partir du 1 ^{er} euro investi | Maximum |
|---|---|----------|
| Entre 30 000 et 60 000 € | -5% | |
| Au-delà de 60 000 € | -10% | 10 600 € |

⁽¹⁾ Budget net : budget investi après bonus, abattements et offres multimédia.

2.3. New Product

Vous lancez un nouveau* produit et vous l'annoncez via les émetteurs commercialisés par IP Belgium en radio ?

Bénéficiez d'une réduction, avec un maximum :

- de 15 900 € sur les FMix Adults et FMix Reach
- de 8 360 € sur le FMix Young South
- de 2 860 € sur les FMix North

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.



sur son premier bon de commande signé et indivisible, pour ce produit.

| ► Conditions | | | |
|---|---------------------------|---|----------|
| Budget net ⁽¹⁾ minimum investi par bon de commande | Produit | Dégressif appliqué à partir du 1 ^{er} euro investi | Maximum |
| 60 000 € | FMix Adults et FMix Reach | -10% | 15 900 € |
| 30 000 € | FMix Young South | -10% | 8 360 € |

⁽¹⁾ Budget net : budget investi après bonus, abattements et offres multimédia.

*Un produit, une marque ou un service innovant est considéré comme nouveau s'il n'existait pas avant le lancement et dont l'annonce se fait via les émetteurs d'IP Belgium en radio. Les produits déclinés d'après un produit générique de base préexistant ne sont pas considérés comme nouveaux. Par exemple : encyclopédies, films, extensions de lignes ou de gammes... En cas d'hésitation dans l'acceptation d'un produit dans cette catégorie, seul IP Belgium est habilité à juger du fait qu'il s'agisse ou non d'un nouveau produit.

2.4. FI Brand Collaboration

Votre marque ou produit actif chez IP Belgium en radio appartient à l'un des groupes économiques* suivants ? : Alimentation - Animaux - Beauté et hygiène - Entretien maison et bureau

Ce produit bénéficie d'une réduction de 10% sur toute combinaison FMix.⁽¹⁾

| ► Conditions | | | |
|---|---------------------------|---|--|
| Budget net ⁽²⁾ minimum investi par bon de commande | Produit | Dégressif appliqué à partir du 1 ^{er} euro investi | |
| 60 000 € | FMix Adults et FMix Reach | -10% | |
| 30 000 € | FMix Young South | -10% | |

⁽¹⁾ Offre non valable sur les formules de sponsoring et de High Frequency.

⁽²⁾ Budget net : budget investi après bonus, abattements et offres multimédia.

*Selon la nomenclature MDB disponible sur demande chez IP Belgium en radio.

2.5. Summer

Profitez dès à présent de nos conditions d'été exceptionnelles !

2.5.1. My First Summer

Vous n'avez jamais été actif chez IP Belgium en Radio durant l'été?

Un dégressif de 50% sur les campagnes nationales classiques vous est offert*.

*Pour un investissement min. de 35 000 € net chez IP Belgium en radio, dont 85% en FMix sur les radios francophones et 15% sur Nostalgie Vlaanderen, du 1er juillet au 31 août 2018.

- Offres non valables sur les HF, sponsorings et actions spéciales.
- Offres non cumulables avec les conditions tarifaires et annuelles.
- Dégressif maximum par campagne : 50%.

2.5.2. Back In The Summer

Vous étiez actif chez IP Belgium en été mais pas durant les étés 2017 et 2018 ?

Un dégressif de 40% sur les campagnes nationales classiques vous est offert*.

*Pour un investissement min. de 35 000 € net chez IP Belgium, dont 85% en FMix sur les radios francophones et 15% sur Nostalgie Vlaanderen, du 1er juillet au 31 août.

- Offres non valables sur les HF, sponsorings et actions spéciales.
- Offres non cumulables avec les conditions tarifaires et annuelles.
- Dégressif maximum par campagne : 50%.

Pour toutes informations complémentaires ou une offre de prix, n'hésitez pas à contacter Delphine Van Kerckhove (dkerckhove@ipb.be) ou Julie Mordant (jmordant@ipb.be). Nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.

2.5.3. Bigger In The Summer

Vous êtes un fidèle annonceur chez IP Belgium en radio durant l'été en FMix et votre investissement net au Sud progresse d'au moins 15% par rapport à celui de 2017 ou de 2018* ?

Un dégressif de 40% vous est offert**.

*Montant le plus élevé entre celui de 2017 et 2018 sur le(s) même(s) FMix.

**Pour un investissement min. de 35 000 € net chez IP Belgium, dont 85% en FMix sur les radios francophones et 15% sur Nostalgie Vlaanderen, du 1er juillet au 31 août 2018.

- Offres non valables sur les HF, sponsorings et actions spéciales.
- Offres non cumulables avec les conditions tarifaires et annuelles.
- Dégressif maximum par campagne : 50%.

2.5.4. Loyal In The Summer

Vous êtes un fidèle annonceur chez IP Belgium en radio durant l'été en FMix, et votre investissement net au sud est égal ou supérieur à celui de 2017 ou de 2018*

Un dégressif de 30% vous est offert**.

*Montant le plus élevé entre celui de 2017 et 2018 sur le(s) même(s) FMix.

**Pour un investissement min. de 35 000 € net chez IP Belgium en radio, dont 85% en FMix sur les radios francophones et 15% sur Nostalgie Vlaanderen, du 1er juillet au 31 août.

- Offres non valables sur les HF, sponsorings et actions spéciales.
- Offres non cumulables avec les conditions tarifaires et annuelles.
- Dégressif maximum par campagne : 50%.

2.6. Non Commercial

Une campagne non commerciale est une campagne qui sert l'intérêt général et qui est menée par tout organisme non-commercial placé sous la tutelle ou le contrôle des pouvoirs publics, toute organisation ou association professionnelle et toute association internationale de droit public.

► Conditions

- Les messages ne peuvent comporter un contenu commercial, ni pousser l'auditeur à l'achat, ni comporter aucune citation de marque.
- Ce type de campagne est soumis à l'accord préalable d'IP Belgium.
- Aucun dégressif n'est d'application sur les sponsorings et les High Frequency.
- Le total des abattements appliqués sur une campagne est limité à 50% de la valeur brute de la campagne.

► Tarif

-30%

2.7. Institutional

Bénéficiez d'un **abattement de 30% sur le tarif national pour vos campagnes de publicité institutionnelle !**

La publicité institutionnelle a pour but de servir l'**intérêt général** et concerne exclusivement les campagnes d'information des gouvernements ou des ministères. Elle **ne contient aucune indication de marque commerciale**.

IP Belgium reste seule habilitée à déterminer les conditions d'accès au tarif institutionnel (qualité de l'annonceur et contenu du message).

2.8. Charity

Association sans but lucratif, votre message est à vocation caritative et défend les grandes causes humanitaires. Bénéficiez d'un abattement spécial de 50%

► **C o n d i t i o n**

Le story board et les statuts de cette A.S.B.L. doivent obligatoirement être soumis à IP Belgium pour accord préalable.

2.9. Movie

Annoncez la sortie d'un film dans les salles de cinéma et bénéficiez d'un abattement de 30% sur le tarif national.

► **Condition**

Cet abattement ne s'applique pas pour les campagnes de vente de DVD ou de tout support assimilé.

3. Conditions particulières

3.1. Mentions légales obligatoires

- Pour le secteur des médicaments dont une mention légale est obligatoire, IP Belgium offre 10 secondes pour tout spot payant de minimum 20 secondes.
- Pour le secteur des boissons alcoolisées dont une mention légale est obligatoire, IP Belgium offre 5 secondes pour tout spot payant de minimum 15 sec.

3.2. Citation de marque(s)

Une citation de marque ou de produit est :

- soit la citation d'une autre marque (d'un même annonceur ou d'un annonceur différent)
- soit la citation d'un autre produit de la même marque

► **Condition**

- Pas plus de 3 citations par spot. Pas de citation dans les spots 5 secondes.

► **Tarif**

+ 15% par marque ou produit cité(e) et non argumenté(e) dans un même spot.

3.3. Co-Branding

Un co-branding est l'association de 2 marques ou produits d'un même annonceur ou d'annonceurs différents.

► **Conditions**

- Un logo sonore et/ou un slogan sont considérés comme une citation (cfr. citations de marque).
- Le spot ne sera diffusé qu'après acceptation du story-board par IP Belgium.

► **Tarif**

+ 25% pour chaque citation de marque argumentée, soutenue ou non par un logo sonore et/ou un slogan, réservée pour un autre produit ou annonceur.

3.4. Emplacement préférentiel

► **Tarif**

+ 20% pour un emplacement préférentiel dans l'écran.

3.5. Duo-spot

Il s'agit d'une même communication pour un produit unique, déclinée en 2 parties dans un même écran. Des produits différents de même marque ne sont pas considérés comme duo-spot.

► **Tarifs**

Les prix des 2 spots sont additionnés selon leur indice de durée respective.

► **C o n d i t i o n**

Le story-board doit obligatoirement être soumis à IP Belgium pour accord préalable.